Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio

Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft

Band: 23 (1905)

Heft: 65

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

№ 65 XIII. Jahrgang. Bern, Donnerstag, 16. Februar. 1905 Berne, Jeudi, 16 Février. XXIIIme année. № 65
Zweites Blatt. Deuxième feuille.

Abonnemente:
Schweiz: Jährlich Fr. 6.
2tes Semester . » 3.
Ausland: Zuschlag des Porto.
Es kann nur bei der Post abonniert werden.
Preis einzelner Nummern 10 Cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Abonnements:
Suisse: un an . . fr. 6.
2e semestre . . » 3.
Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement aux offices postaux.
Prix du numéro 10 cts.

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2mal täglich, ausgenommen Sonn- und Feiertage.
Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement.
Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce.
Paraît 1 à 2 fois par jour, les dimanches et jours de fête exceptés.

Annoncen-Pacht: **Rudolf Mosse**, Zürich, Bern etc.
Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borgiszeile (für das Ausland 35 Cts.).
Régie des annonces: **Rodolphe Mosse**, Zurich, Berne, etc.
Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.).

Inhalt — Sommaire

Handelsregister. — Registre du commerce. — Banque du Commerce, à Genève. — Warenpreise 1905. — Einfuhr in den freien Verkehr der Schweiz. — Importation dans la circulation libre de la Suisse. — Ausländische Banken. — Banques étrangères.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister. — I. Registre principal. — I. Registro principale.

Bern — Berne — Berna

Bureau Aarwangen.

1905. 14. Februar. In der Firma **Richard Gerberei** in Langenthal (S. H. A. B. Nr. 234 vom 9. Dezember 1891, pag. 948) ist die Einzelprokura der Emma Richard erloschen. Die Firma erteilt Einzelprokura an Ernst Richard, von Ursenbach und Langenthal, in Langenthal.

14. Februar. Inhaber der Firma **Jb. Minder** in Madiswil ist Jakob Minder, von Huttwil, in Madiswil. Natur des Geschäftes: Getreidemühle, Mehl-und Futterhandlung. Geschäftslokal: Mühle Madiswil.

Bureau Bern.

14. Februar. Die Firma **F. Lerch** in Muri bei Bern (S. H. A. B. 1900, pag. 939) wird infolge verhängten Konkurses von Amteswegen gestrichen.

14. Februar. Die Firma **Adolf Quintal, Sohn,** in Bern (S. H. A. B. 1904, pag. 1262) wird infolge verhängten Konkurses von Amteswegen gestrichen.

14. Februar. Die Aktiengesellschaft unter der Firma **Patentbank Confidentia A. G. Abteilung Handels-Auskunftei Bern,** mit Sitz in Zürich (S. H. A. B. 1904, pag. 1706), hat ihre Zweigniederlassung in Bern aufgegeben. Die Firma ist daher in Bern erloschen.

Bureau Burgdorf.

14. Februar. Aus dem Vorstande der **Landwirtschaftlichen Genossenschaft Ersigen & Umgebung** in Ersigen (S. H. A. B. Nr. 26 vom 6. Februar 1894, pag. 103) sind ausgetreten: Der Präsident Jakob Hauert, der Vizepräsident und Kassier Ernst Schönauer und der Beisitzer Jakob Bütikofer, sowie der Sekretär Eduard Kunz. An deren Stelle sind gewählt worden: Als Präsident: Johann Hauert, Landwirt, von und zu Ersigen; als Vizepräsident und Kassier: Karl Ludwig Gottfried Schneider, von Arni, Landwirt, in Ersigen; als Sekretär: Jakob Begert, Jakobs sel., Landwirt, von und in Ersigen; als Beisitzer: Fritz Friedli-Roth, Privatier, von und in Ersigen.

Bureau Erlach.

10. Februar. Die Firma **Gottfried Nyffenegger** in Ins (S. H. A. B. Nr. 22 vom 29. Januar 1895, pag. 87) hat den Sitz ihres Geschäftes und den Wohnort des Inhabers von Ins nach Vinelz verlegt.

Freiburg — Fribourg — Friborgo

Bureau de Fribourg.

1905. 14 février. La raison **X. Delaquis,** à Fribourg (F. o. s. du c. 1901, page 1693) a cessé d'exister ensuite de renonciation et de départ de son chef.

1 février. Le chef de la maison **Annette Genoud,** à Fribourg, est Annette née Eggensohwyler, épouse de Léon Genoud, de Remaufens (Ct. de Fribourg), domiciliée en cette ville. Genre de commerce: Exploitation de l'hôtel de l'Autriche, rue de Lausanne.

Solothurn — Soleure — Soletta

Bureau für den Registerbezirk Lebern, in Solothurn.

1905. 13. Februar. Die **Musikgesellschaft Selzach,** mit Sitz daselbst (S. H. A. B. Nr. 440 vom 26. November 1903, pag. 1757) hat in der letzten Generalversammlung vom 28. Januar 1905 den Vorstand neu bestellt und gewählt als Präsident: Emil Hugi, als Aktuar: Hans Emch, und als I. Kassier: Hermann Allemann, alle in Selzach. Die rechtsverbindliche Unterschrift nach aussen führen für den Verein der Präsident kollektiv mit dem Aktuar oder I. Kassier.

Aargau — Argovie — Argovia

Bezirk Lenzburg.

1905. 13. Februar. In der Zweigniederlassung unter der Firma **Vereinigte Leinenspinnereien (Filatures de lin reunies)** in Niederlenz (Aktiengesellschaft mit Hauptsitz in Schleithelm, Kanton Schaffhausen) ist die Unterschrift des Vizepräsidenten des Verwaltungsrates, Michael Pletscher, Kantonsrat (S. H. A. B. Nr. 197 vom 27. Juli 1897, pag. 810 und Nr. 24 vom 20. Januar 1904, pag. 94), infolge Rücktrittes desselben erloschen. An dessen Stelle führt nunmehr der zum Vizepräsidenten des Verwaltungsrates gewählte Franz Gustav Stokar-von Ziegler, von und in Schaffhausen, für die obgenannte Zweigniederlassung einzeln die rechtsverbindliche Unterschrift.

Bezirk Rheinfelden.

13. Februar. Inhaber der Firma **Theod. Konetzky** in Stein ist Friedrich Wilhelm Theodor Konatzki, von Obermumpf, in Stein. Natur des Geschäftes: Fabrikation und Handelsgeschäft chem. pharm. Produkte. Geschäftslokal: an der Sisseler-Strasse «Villa Christina».

13. Februar. Inhaber der Firma **Jakob Zimmerli** in Wallbach ist Jakob Zimmerli, von Oftringen, in Wallbach. Natur des Geschäftes: Bäckerei und Spezereihandlung. Geschäftslokal: «Hohle Gasse».

Waadt — Vaud — Vaud

Bureau de Vevey.

1905. 13 février. Sous la raison sociale **Société de l'Imprimerie et Lithographie Klausfelder,** il est créé une société anonyme qui a son siège à Vevey et qui a pour but l'achat et l'exploitation de l'imprimerie et de la lithographie Klausfelder frères, avec l'almanach du Messager boiteux et la Feuille d'avis de Vevey, sans les immeubles actuellement occupés par cette industrie. Les statuts de la société portent la date du 1er février 1905. La durée de la société est illimitée. Le fonds social est fixé à cinq cent mille francs (frs. 500,000), divisé en 1000 actions de frs. 500 nominatives et entièrement libérées. Les publications de la société se font dans la Feuille d'avis de Vevey. La société est représentée par un conseil d'administration de 3 membres actionnaires élus par l'assemblée générale et possédant chacun la signature sociale. Ce sont M.M. Burckhardt Klausfelder-Duboux, président du conseil; Emile Gétaz-Lavanchy, vice-président et secrétaire; Albert Klausfelder-Brun, membre. Tous trois sont à Vevey. Bureaux: Rue du Lac nº 49 et 51, avenue de la gare nº 12.

Bureau d'Yverdon.

14 février. Sous la dénomination de **Laiterie de Chamblon** il est fondé une association qui sera régie par les dispositions du titre 27 du Code fédéral des obligations et qui remplacera celle existante, dont les statuts avaient été approuvés par le conseil d'état du canton de Vaud le 4 mai 1881. Le siège de l'association est à Chamblon et sa durée est illimitée. L'association a pour but de réunir le lait des vaches de ses membres pour le vendre ou le transformer en commun, soit pour en tirer le meilleur parti possible. L'association se compose des membres qui signeront les statuts. Il pourra être reçu de nouveaux sociétaires. Ils paieront une finance d'entrée maximum de cinquante francs. La part d'un sociétaire décédé ne pourra se transmettre qu'à un seul héritier. Il devra payer frs. 5 pour son inscription. Chaque associé est tenu au paiement d'une cotisation annuelle de cinq francs; toutefois l'assemblée pourra élever ce chiffre, suivant les besoins. La sortie d'un sociétaire peut être prononcée, pour un cas grave, par l'assemblée générale, moyennant un vote des ²/₃ des membres. Il peut aussi se retirer par démission. Dans l'un et l'autre cas il est tenu cas échéant, de sa part à l'exercice annuel. L'association est dirigée par l'assemblée générale, laquelle, outre ses attributions, est représentée par un comité nommé par elle, de trois membres, soit un président, un secrétaire et un caissier. Le président et le secrétaire ont la signature sociale, en ce sens qu'ils engagent valablement l'association par leurs signatures collectives. Les sociétaires sont exonérés de toute responsabilité personnelle, les engagements n'étant garantis que par les seuls biens de l'association. L'actif de l'association se compose des immeubles sur lesquels il est dû une dette hypothécaire de huit mille francs. En cas de dissolution de l'association, le solde actif sera réparti proportionnellement à chaque sociétaire. La dissolution de la société ne peut avoir lieu qu'à la demande des ²/₃ de ses membres. Le premier comité est composé comme suit: président: André Piliouod; secrétaire: Basile Porchet; caissier: Emile Fétaz, les 3 à Chamblon.

Annexe au compte de profits et pertes de la Banque du Commerce, à Genève, pour l'exercice 1904.

Répartition du bénéfice, suivant Art. 31 *) des statuts et le vote de l'assemblée générale des actionnaires.

Le bénéfice net suivant le compte de profits et pertes est de	fr.	604,000. 25
Dividende de l'exercice 1904, suivant décision de l'assemblée générale fr. 50. — par action, soit sur 12,000 actions	„	600,000. —
Report à nouveau	„	4,000. 25
	fr.	604,000. 25

*) Article 31 des statuts:
„L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
„Les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices.
„Sur ces bénéfices il est prélevé en premier lieu, pour former un fonds de réserve, jusqu'à concurrence de fr. 500,000, une somme qui ne peut être inférieure au 5 % des dits bénéfices.
„Après ce prélèvement et ceux que l'assemblée peut décider en faveur d'une réserve spéciale, le bénéfice net est réparti par parts égales entre toutes les actions.
„Le paiement du dividende tel qu'il a été fixé par l'assemblée générale, a lieu en une seule fois, au plus tard un mois après la dite réunion.
„Les réserves, ordinaire ou extraordinaire, peuvent servir, avec l'approbation de l'assemblée, à accroître ou à compléter le dividende de l'exercice."

B. 14.

Compte de profits et pertes
de la Banque du Commerce, à Genève
pour l'exercice 1904.

(Approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 6 février 1905.)

Doit — Charges

				I. Frais d'administration.
		112,506	80	Appointements et gratifications des employés et surnuméraires.
		12,000	—	Loyer du bâtiment de la banque.
		809	25	Entretien et réparations du bâtiment de la banque.
		2,162	60	Chauffage et éclairage.
		7,114	85	Fournitures de bureau, impressions, registres, formulaires, insertions, etc.
		3,449	70	Ports de lettres, dépêches et téléphone.
		4,357	35	Frais relatifs au concordat et à la chambre de compensation.
		7,500	—	Frais de confection de billets de banque.
		3,057	95	Mobilier: Entretien, réparations, etc.
		731	55	Divers: Etrennes, dons, etc.
260,624	15	106,934	10	Frais pour faire venir des espèces de l'étranger.
				II. Impôts.
		23,319	80	Impôt fédéral de contrôle sur les billets de banque.
		69,959	45	„ cantonal sur les billets de banque.
		6,000	—	„ cantonal de timbre sur 12,000 actions.
		753	—	„ cantonal (foncier) sur bâtiment de la banque.
111,546	40	11,514	15	„ communal pour 1904 (taxe municipale).
				III. Intérêts débiteurs.
				a) Sur engagements en comptes courants.
		1,104	85	A correspondants créanciers.
5,665	25	4,560	40	A caisse de prévoyance des employés.
				VI. Bénéfice net.
		6,258	—	Solde au 31 décembre 1903.
604,000	25	597,742	25	Bénéfice net de l'année 1904.
981,886	05			

Avoir — Produits

				I. Produit du compte d'effets de change.	
				Effets escomptés sur la Suisse:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 347,196. 70	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 36,949. 60	
				fr. 384,146. 30	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 50,175. 10	333,971 20
				Effets sur l'étranger:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 89,835. 25	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 18,288. 25	
				fr. 108,123. 50	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 13,367. 55	94,755 95
				Avances sur nantissements avec billets:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 23. 35	
				A déduire: Réescompte de l'exercice précédent à 4 % . . . . . „ 3. 05	20 30
				Avances sur titres:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 28,344. 80	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 2,646. —	
				fr. 30,990. 80	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 2,041. 60	28,949 20
				Avances hypothécaires avec billets:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 7,780. 55	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 3,440. —	
				fr. 11,220. 55	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 1,380. —	9,840 55
				Rescriptions cantonales:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 83,722. 55	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 9,906. 25	
				fr. 93,628. 80	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 12,161. 10	81,467 70
				Rescriptions fédérales:	
				Intérêts perçus	13,951 35	562,956 25
				II. Intérêts créanciers et commissions.	
				a. Sur créances en comptes courants.	
				De correspondants étrangers débiteurs:	
				Intérêts perçus	7,008 55
				Des avances en comptes courants sur nantissements de titres:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 39,653. 60	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 598. 15	
				fr. 40,251. 75	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 2,000. —	38,251 75
				b. Sur autres créances et placements.	
				Rescriptions municipales:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 104,410. 65	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 26,556. 25	
				fr. 130,966. 90	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 32,005. 55	98,961 35
				Valeurs diverses suisses:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 6,087. 95	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 3,050. —	
				fr. 9,087. 95	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 4,361. 10	4,726 85
				Valeurs diverses étrangères:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 26,394. 80	
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % . . . . . „ 7,365. 15	
				fr. 33,759. 95	
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1904 à 4 % . . . . . „ 1,112. 75	32,647 20
				Effets publics:	
				Intérêts perçus . . . . . fr. 201,470. 90	
				A déduire: Intérêts perçus reportés à nouveau pour 1905 . . . . . „ 13,000. —	188,470 90	370,061 60
				III. Produit de l'immeuble.	
				Loyer du bâtiment de la banque	13,100 —
				IV. Droits et indemnités.	
				Indemnité accordée par les banques d'émission suisses pour frais d'importation d'espèces en 1903 . . .	14,381 95
				Droits sur effets impayés et divers	6,775 05
				Droits de garde sur dépôts de titres et valeurs . . .	1,205 75
				Produit des coffres-forts en location	6,127 50	28,490 25
				VI. Rentrées d'anciennes créances amorties.	
				Sur effets escomptés sur la Suisse	969 95
				VII. Solde du bénéfice de l'année précédente.	
				Report du solde du bénéfice de l'année 1903 . . .	6,258 —
					981,886 05

Annexe au compte de profits et pertes, voir page ci-devant.

B. 14.

Bilan annuel
de la Banque du Commerce, à Genève
au 31 décembre 1904.

(Approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 6 février 1905.)

Actif

				I. Caisse.
		9,600,000	—	Espèces en caisse (couverture des billets).
		1,290	—	Espèces à la Chambre de compensation, compte A.
		346,810	—	Autres valeurs en caisse ayant cours légal.
		9,948,100	—	Encaisse légale.
		174,950	—	Propres billets en caisse (voir annexe n° 1).
		182,600	—	Billets des autres banques d'émission.
		18,563	05	Billets à la Chambre de compensation, compte B.
		12,350	—	Billets étrangers en caisse.
10,293,573	15	7,010	10	Autres valeurs en caisse.
				II. Créances à courte échéance. (Disponibles au plus tard dans les 8 jours.)
		21,899	10	Bons de caisse et effets sur la place non rentrés.
		75,901	35	Banques d'émission suisses, comptes débiteurs.
		608,770	75	Correspondants suisses débiteurs.
1,134,634	90	428,063	70	Correspondants étrangers débiteurs.
				III. Créances sur effets de change.
				a. Etat réglementaire du portefeuille.
				Effets escomptés sur la Suisse:
				9,461,884. 20 échus dans les 30 jours.
				5,110,273. 10 „ entre 31 et 60 „
				1,343,928. 75 „ „ 61 et 90 „
		16,001,086	05	85,000. — „ „ 91 et 120 „
				Effets sur l'Etranger:
				531,814. 35 échus dans les 30 jours.
				592,365. 50 „ entre 31 et 60 „
				976,854. 50 „ „ 61 et 90 „
		2,109,326	80	8,292. 45 „ „ 91 et 120 „
				Avances sur nantissements avec billets:
				1,000. — échus dans les 30 jours.
		1,500	—	500. — „ entre 31 et 60 „
				Avances sur titres à échéances fixes:
				184,700. — échus dans les 30 jours.
				130,500. — „ entre 31 et 60 „
				78,000. — „ „ 61 et 90 „
		435,400	—	47,200. — „ „ 91 et 120 „
		160,000	—	Avances hypothécaires avec billets: Échus entre 61 et 90 jours.
				Rescriptions cantonales:
				1,300,000. — échus dans les 30 jours.
				100,000. — „ „ 31 et 60 „
		2,550,000	—	1,150,000. — „ entre 61 et 90 „
				b. Autres créances sur effets de change.
23,413,624	20	2,156,311	35	Effets à l'encaissement.
				IV. Autres créances à terme. (Disponibles après 8 jours.)
		1,474,024	40	Comptes courants débiteurs avec crédits couverts par nantissements de titres.
		3,250,000	—	Réscriptions municipales.
		271,920	—	Effets sur l'étranger sans signature suisse.
5,445,944	40	450,000	—	Valeurs diverses suisses.
				V. Placements à terme indéfini.
3,514,848	45			Effets publics: Rentes, Obligations suivant inventaire (voir annexe n° 2).
				VII. Placements fixes.
400,000	—			Immeuble à l'usage de la banque.
44,202,625	10			

Passif

			I. Emission de billets.
23,825,050	—		Billets en circulation (voir annexe n° 1)
174,950	—	24,000,000	Propres billets en caisse (voir annexe n° 1)
			II. Engagements à courte échéance. (Remboursables au plus tard dans les 8 jours.)
4,359,250	05		Comptes de virements et de chèques
288,346	50		Banques d'émission suisses: comptes créanciers
2,141,148	75		Correspondants étrangers créanciers
514	—	6,789,259	30 Dividendes échus et non encaissés
			IV. Engagements à terme. (Avec terme de remboursement dépassant 8 jours.)
		97,757	75 Caisse de prévoyance des employés
			V. Comptes d'ordre.
79,128	40		Réescompte du portefeuille de change (voir détail dans le compte de profits et pertes.)
52,479	40		Réescompte des autres créances à terme (voir détail dans le compte de profits et pertes.)
600,000	—	731,607	80 Dividende à répartir pour l'exercice 1904
			VI. Fonds propres.
12,000,000	—		Capital versé
500,000	—		Réserve statutaire
80,000	—		Réserve extraordinaire
4,000	25	12,584,000	25 Report du solde de bénéfice pour 1905
		44,202,625	10

Annexes au bilan annuel de la Banque du Commerce, à Genève, au 31 décembre 1904.

Annexe n° 1. Etat des billets de banque au 31 décembre 1904.

			Emission	En caisse	En circulation
58	billets de fr.	1000 =	fr. 58,000	1,000	57,000
484	„ „ „	500 =	„ 242,000	6,500	235,500
177,000	„ „ „	100 =	„ 17,700,000	121,200	17,578,800
120,000	„ „ „	50 =	„ 6,000,000	46,250	5,953,750
297,542	billets	=	fr. 24,000,000	174,950	23,825,050

Annexe n° 2. Inventaire des titres.

	Désignation	Montant nominal	Cours	Valeur
Fr. 75,500	Capital 3½ % Emprunt Genevoise 1888 (Entrepôts)	Fr. 75,500	100	Fr. 75,500 —
„ 90,000	Capital Oblig. 3½ % Chemin de fer du Gothard	„ 90,000	100	„ 90,000 —
M. 200,000	Capital 3½ % Empire Allemand	M. 200,000	101.60/123.60	„ 251,155 —
„ 200,000	„ 3 % „ „	„ 200,000	89.80 „	„ 221,955 —
„ 400,000	„ 3 % Consolidés Prussiens	„ 400,000	89.90 „	„ 444,465 —
„ 200,000	„ 3½ % Lettres de gage Crédit fonc. Prussien 1894	„ 200,000	96 „	„ 237,312 —
„ 131,400	„ 3½ % Lettres de gage Crédit fonc. Prussien 1896	„ 131,400	96 „	„ 155,914 —
$ 7,000	„ 5 % Mobile-Ohio, car Trust	$ 7,000	100/5.16	„ 36,120 —
„ 7,000	„ 4½ % Rutland R^d C^y Equipment Bonds	„ 7,000	100 „	„ 36,120 —
	A reporter			Fr. 1,548,571 —
	Report			Fr. 1,548,571 —
$ 25,000	Capital 5 % Wabash R^d C^y Equipment Bonds	$ 25,000	105/5.16	„ 185,450 —
„ 20,000	„ 4 % Erie C^y Pennsylvania Collateral	„ 20,000	95¼ „	„ 98,298 —
„ 25,000	„ 4 % Norfolk & Western Pocahontas J^ts B^ds or.	„ 25,000	95 „	„ 122,550 —
„ 50,000	„ 4½ % Buffalo Rochester & Pittsbourg Eq. B^ds	„ 50,000	101 „	„ 260,580 —
£ 10,000	„ 5 % Great Northern R^d Advances Notes 1905	£ 10,000	100/25.20	„ 252,000 —
„ 10,000	„ 2½ % Consolidés Anglais	„ 10,000	88 „	„ 221,760 —
„ 5,000	„ 4 % Ile de France (Mauritius) 1905	„ 5,000	100½ „	„ 126,630 —
Fr. 2,000	Oblig. 3 % Lombardes anciennes	Fr. 1,000,000	332	„ 664,000 —
„ 1,000	„ 3 % P.-L.-M.fusion ancienne	„ 500,000	453	„ 453,000 —
	Evalution au 31 décembre 1904			Fr. 3,882,839 —
	Solde du compte laissé en réserve pour différence éventuelle des cours			„ 367,990 55
	Coût au grand-livre			Fr. 3,514,848 45

Nichtamtlicher Teil — Partie non officielle

Warenpreise 1905.

Die Sauerbeck'schen Index-Nummern der Preise von 45 Hauptartikeln bewegten sich wie folgt, wenn man den Durchschnitt der 11 Jahre 1867—77 = 100 nimmt:

Durchschnitt		Monats-Nummern		
1878—1887 = 79	1884 = 76	Dezember	1889 =	73,7
1885—1894 = 69	1896 = 61	Februar	1895 =	60,0
1890—1899 = 66	1897 = 62	Juli	1896 =	59,2
1895—1904 = 67	1898 = 64	„	1900 =	76,2
	1899 = 68	Dezember	1903 =	70,0
	1900 = 75	Januar	1904 =	70,4
	1901 = 70	Juni	1904 =	69,4
	1902 = 69	Juli	1904 =	69,9
	1903 = 69	August	1904 =	70,4
	1904 = 70	September	1904 =	70,7
		Oktober	1904 =	71,0
		November	1904 =	71,2
		Dezember	1904 =	70,9
		Januar	1905 =	71,2

Während des vergangenen Monats war für die verschiedenen Getreidesorten wenig Veränderung, und Preise blieben im ganzen gut behauptet. Ochsenfleisch war etwas niedriger, aber Speck erfuhr einen starken Aufschlag. Zucker war nochmals teurer und deutscher Rübenzucker war Ende Januar 15 s. 11 d. per cwt. f. o. b. wert gegen 14 s. 5 d. Ende 1904. Die geringeren Teesorten waren fester, Kaffee dagegen war eher schwächer.

Metalle waren im allgemeinen kaum verändert, aber Hauskohlen in London stiegen 1 s. pro Tonne und Newcastle-Kohlen gingen infolge des Ausstandes der Minenarbeiter im Ruhr-Distrikt in die Höhe, haben aber den Aufschlag zum Teil wieder verloren. Baumwolle verkaufte sich mit mässigen Fluktuationen und schloss ziemlich genau in Parität mit Ende Dezember. Feine Wolle war kaum behauptet und grobe Kolonial-Wolle fiel in den letzten Tagen des Januar etwa 10 %, doch hat dieser Abschlag bis jetzt noch kaum eine Wirkung auf englische Wolle ausgeübt. In der Gruppe der «Verschiedenen Rohstoffe» waren Talg, Leinöl und Petroleum ein wenig billiger.

Trennt man Nahrungsmittel und Rohstoffe, so erhält man folgenden Vergleich (1867--77 = 100):

	1878-87	1885-94	1895-1904	1895	1896	1900	1903	1904	1905
	Durchschnitt			Febr.	Juli	Febr.	Dez.	Dez.	Jan.
Nahrungsmittel .	84	72	66	63,08	60,0	65,8	65,3	69,1	70,0
Rohstoffe . . .	76	67	68	57,0	58,6	81,9	73,4	72,3	72,0

In der allgemeinen Geschäftslage in England ist kaum eine Veränderung, aber die Unruhen in Russland und der Streik in Deutschland dürften einen ungünstigen Einfluss auf dem Kontinent ausgeübt haben.

Silber. Die Preise und Index-Nummern vergleichen sich wie folgt (60.84 d. pro oz., das alte Verhältnis von 1 Gold zu 15½ Silber = 100):

		Preis		Index-Nummer
Durchschnitt	1885-1894	42¼	d. =	69,4
„	1895-1904	27	„ =	44,8
„	1896	30¾	„ =	50,5
Ende Dezember	1900	29 9/16	„ =	48,6
Niedrigst November	1902	21 11/16	„ =	35,6
Ende Dezember	1903	26⅛	„ =	42,9
„ Mai	1904	25⅝	„ =	41,7
„ November	1904	27¼	„ =	44,8
„ Dezember	1904	28⅜	„ =	46,6
„ Januar	1905	27 15/16	„ =	45,9

Einfuhr in den freien Verkehr der Schweiz.

Importation dans la circulation libre de la Suisse.

Designation der Ware / Désignation des articles	Januar - Janvier 1905	1904
	q	q
Steinkohlen — *Houille*	1,234,896	1,275,348
Petroleum, roh, und Petroleumdestillate / *Pétrole, brut, et produits de la distillation du pétrole*	57,977	63,405
Schweineschmalz — *Saindoux* . . .	1,296	2,109
Weizen — *Froment*	256,023	300,335
Hafer — *Avoine*	82,038	77,929
Gerste — *Orge*	9,970	13,051
Mais — *Maïs*	47,660	62,274
Graupe, Gries, Grütze — *Gruau, sémoule*	18,838	17,202
Mehl — *Farine*	30,669	28,257
Kaffee, roher — *Café brut*	6,907	8,535
Rohtabak — *Tabac brut*	5,150	4,764
Roh- und Krystallzucker, Stampf- (Pilé-) Zucker, Abfallzucker, Traubenzucker / *Sucre brut et sucre crystallisé, pilé, déchets de sucre, sucre de raisins* .	28,661	21,193
Zucker in Hüten, Platten, Blöcken . . / *Sucre en pains, plaques, blocs* . . .	8,113	7,757
Zucker geschnitten oder fein gepulvert / *Sucre coupé ou en poudre fine* . . .	8,871	7,437
	hl	hl
Wein in Fässern — *Vins en fûts* . .	67,188	83,395

Ausländische Banken. — Banques étrangères.

Niederländische Bank.

	4. Februar fl.	11. Februar fl.		4. Februar fl.	11. Februar fl.
Metallbestand .	144,916,812	146,289,236	Notencirkulation	260,700,325	256,655,060
Wechselportef.	74,721,608	74,891,918	Conti-Correnti .	5,376,763	9,531,625

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.

Impresa di Navigazione sul Lago Maggiore

Società Anonima con sede in MILANO

Capitale L. 2,000,000 inter. versato

Avviso di convocazione

In relazione all'art. 30 dello statuto sociale, i signori azionisti sono convocati in

assemblea generale ordinaria

pel giorno **10 marzo p. v.**, alle ore 10½ ant., presso la sede sociale in **Milano**, Via Pontaccio, nº 13, per deliberare sul seguente:

Ordine del giorno:

1º Presentazione del bilancio dell'esercizio 1904.
2º Relazione dei sindaci sul suddetto bilancio.
3º Approvazione del bilancio e della proposta di dividendo.
4º Nomina di cinque consiglieri di amministrazione scadenti per anzianità e ratifica di quella del sig. comm. ing. Vittorio Ottolenghi, fatta dal consiglio di amministrazione, per surrogare il dimissionario sig. A. B. Dreyfus-Brettauer.
5º Nomina di tre sindaci effettivi e di due supplenti per l'esercizio 1905 e retribuzione dei signori sindaci effettivi.

Milano, 13 febbraio 1905.

Il Consiglio di Amministrazione.

Art. 32 dello statuto: «L'assemblea si compone di tutti i soci che, al più tardi, il quinto giorno antecedente all'adunanza, abbiano depositato almeno un'azione presso la cassa della società o presso quelle altre casse che siano indicate all'uopo nell'avviso di convocazione».

Il deposito dei titoli dovrà essere fatto presso la Sede sociale, oppure presso le seguenti Banche:

Zaccaria Pisa, Milano, via Giuseppe Verdi, 4.
Les fils Dreyfus & Cº, Basilea.
Banca di Lucerna, Lucerna.
E. Sidler & Cº, Lucerna.
Banca Cantonale Ticinese, Bellinzona.
Banca Cantonale Ticinese, Locarno.
Banca della Svizzera Italiana, Lugano. (373)

Nouvelle Société anonyme de la Filature de Ramie de Bellegarde (Ain)

Les actionnaires sont convoqués en **assemblée générale extraordinaire** pour le **samedi, 4 mars 1905**, à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel Schweizerhof, à **Berne**, avec l'ordre du jour suivant:

Rapport du conseil d'administration.
Votation sur la continuation ou la dissolution de la société.

Les titres définitifs ne leur ayant pas encore été remis, Messieurs les actionnaires devront justifier de leur qualité par la présentation d'une carte d'admission qui leur sera adressée sous pli chargé ou remise sur leur demande au bureau de la société, à Genève, 2, Rue Petitot. [376]

Sächsische Vieh-Versicherungs-Bank in Dresden

Die diesjährige

ordentliche General-Versammlung

der Genossenschaft findet den

15. März a. c., vormittags 9 Uhr

im Geschäftslokal, Bismarckplatz 16 I, hierselbst statt, zu welcher die Mitglieder unter Hinweis auf § 12 des Statuts hierdurch eingeladen werden. Das Lokal wird um 8 Uhr geöffnet und um 9 Uhr bei beginnender Verhandlung geschlossen.

Tagesordnung:

1) Beschlussfassung über den Jahresbericht und den Rechnungsabschluss der Generaldirektion pro 1904.
2) Wahl eines Mitgliedes des Verwaltungrates.
3) Ermächtigung des Verwaltungsrates zur selbständigen Vornahme von Aenderungen der Allgem. Versicherungs-Bedingungen gemäss § 9, Abs. 2, des Statuts.

Dresden, den 16. Februar 1905. (377')

Sächsische Vieh-Versicherungs-Bank

Der Verwaltungsrat: **Haupt**, Vorsitzender. *Die Generaldirektion:* **Gertenbach. Fischer.**

Tea Planters Ltd

MM. les actionnaires sont convoqués en (371')

assemblée générale ordinaire

pour le **jeudi, 2 mars 1905**, à 2 heures après-midi, 24, Thiersteinerallee, à **Bâle.**

Ordre du jour:

1º Rapport du conseil d'administration et présentation du compte de profits et pertes pour l'année 1904 et bilan au 1er janvier 1905.
2º Rapport du contrôleur.
3º Approbation de ces rapports, décharge au conseil d'administration et répartition du bénéfice.
4º Ratification de la nomination du conseil d'administration.
5º Nomination du contrôleur pour l'exercice 1905.

Le compte de profits et pertes et le bilan, ainsi que le rapport du commissaire seront déposés aux bureaux de la société, à Bâle, où MM. les actionnaires pourront en prendre connaissance à partir du 22 courant.

Bâle, le 16 février 1905.

Le conseil d'administration.

Amerik. Buchführung lehrt gründlich durch Unterrichtsbriefe. Erfolg garantiert. Verl. Sie Gratisprospekt **H. Frisch**, Bücherexperte, **Zürich. B 15**

Wer Stellung sucht! verlange per Karte die Allgemeine Vakanzenliste, **Berlin**, 340, Neuehochstr. (372)

Buchdruckerei H. JENT in Bern. — Imprimerie H. JENT, à Berne.